



## NEXTEDIA ANNONCE LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration de NEXTEDIA (la « Société »), lors de sa réunion du 7 novembre 2024, a décidé de mettre fin par anticipation au programme de rachat d'actions de NEXTEDIA en vigueur depuis le 17 février 2024 et a approuvé le lancement d'un nouveau programme avec les caractéristiques suivantes :

**Durée du programme :** jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2024 le 4 juin 2025.

**Montant alloué :** 2 000 000€, avec possibilité de rachat jusqu'à un euro (1€) par action.

**Objectifs du programme :**

- Annulation de tout ou partie des actions rachetées
- Remise à titre d'échanges ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe
- Couverture de plans d'attribution d'actions gratuites

**Prestataire de services d'investissement :** le mandat indépendant de rachat d'actions a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

**Modalités de rachat :** ces opérations d'achat pourront être effectuées par tous moyens, c'est-à-dire sur le marché ou de gré à gré. Ces opérations pourront intervenir à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il est précisé que :

- Les actions concernées de la Société sont des actions ordinaires, toutes de même catégorie, cotées sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0004171346),
- NEXTEDIA détient à ce jour 977.000 actions en autocontrôle.

Il est enfin rappelé qu'aux termes de la 6<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale de la Société tenue le 26 juin 2024, les actionnaires ont donné autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et du Règlement (UE) n°596/2014 (Règlement Abus de Marché) et ce dans les conditions rappelées ci-après :

- Limite de 10% du capital social
- Prix maximal d'achat par action : trois euros (3 €) (hors frais d'acquisition)
- Montant global maximum affecté au programme de rachat d'actions : 3.900.000 €

Les modalités précises de cette délégation figurent sur le site internet de NEXTEDIA.





*Le Groupe NEXTEDIA est un acteur spécialisé sur les domaines de la Cybersécurité et de l'Expérience Client.*

*Avec plus de 350 experts, le Groupe apporte à ses clients un portefeuille de solutions technologiques majeures et stratégiques dans la transformation et la sécurisation de leur entreprise, couplé à une capacité d'accompagnement de bout en bout depuis les activités de conseil jusqu'à la mise en œuvre de projets et le pilotage opérationnels de services récurrents.*

*Le Groupe NEXTEDIA est coté sur Euronext Growth, FR0004171346, ALNXT*

## **Contacts**

Investisseurs : [investisseurs@nextedia.com](mailto:investisseurs@nextedia.com)

Communication financière : Cap Value, Denis Bley - [dbley@capvalue.fr](mailto:dbley@capvalue.fr) Tel : 01 80 81 50 00

